

## 21 mars marche des solidarités

Ces derniers jours, les violations des droits des migrant·e·s et réfugié·e·s qui cherchent à accéder au territoire européen *via* la Grèce ont pris une tournure dramatique. Si les violences contre les exilé·e·s atteignent aujourd'hui un niveau inouï, les conditions de cette escalade ont été posées par les dirigeants européens depuis plusieurs années. Mais la société civile a aussi son rôle à jouer, nous avons un rôle à jouer : pour dénoncer cette politique et ces situations inhumaines, refuser d'en détourner les regards, pour apporter de l'aide à celles et ceux qui subissent ces violences et qui pourraient être chacun.e d'entre nous.

Ce 21 mars, les collectifs RESF, Albi et Castres les associations l'Antre d'Eux et le MRAP organisent à Gaillac une marche des solidarités. À cette occasion, l'éclairage sera mis sur la situation que subissent dans le Tarn les mineur.e.s isolé.e.s étrangers-ères, celles et ceux que l'administration appelle des MNA (Mineur.e.s Non Accompagné.e.s) : depuis l'été 2018, les jeunes qui arrivent dans le Tarn, sans famille, pour demander une protection sont envoyé.e.s, par le Conseil Départemental du Tarn, dans un dispositif qui évalue leur minorité selon des critères douteux, contestés et remis en cause par la justice. Ce dispositif, centre de tri, est aussi un lieu de maltraitance : certain.e.s jeunes y passent plusieurs mois dans une attente insupportable, sans scolarisation ni réponse à leurs questions ; d'autres n'y reçoivent pas les soins que nécessite pourtant leur état physique ou psychologique. Enfin, tou.te.s celles et ceux qui sont reconnu.e.s majeur.e.s sont jeté.e.s à la rue dans le plus grand dénuement. Collectifs et associations - Antre d'Eux, MRAP-RESF - viennent alors en aide à ces jeunes, démuni.e.s et désemparé.e.s : nous tentons de leur trouver un hébergement, de les scolariser, de les accompagner dans leurs démarches auprès de la juge des enfants. Et ça marche : beaucoup d'entre elles et eux sont reconnu.e.s mineur.e.s et pris.e.s en charge par l'ASE du Tarn. Mais la galère continue, par un acharnement incompréhensible de la part du Conseil départemental : il fait appel des décisions de justice, cherchant à remettre en cause la minorité de ces jeunes et à s'en « débarrasser » ; il refuse les parrainages pour les familles avec lesquelles les jeunes ont noué des liens, il multiplie les embûches et les entraves dans les démarches qu'accomplissent ces jeunes pour s'insérer et se faire une place dans la société.

Nous dénonçons les pratiques inhumaines et maltraitantes du dispositif d'évaluation, nous dénonçons le Conseil départemental du Tarn qui cautionne et accompagne ces pratiques, qui mène un jeu hypocrite en vantant dans les médias sa prétendue politique d'accueil que tout dément dans ses pratiques. Nous affirmons notre solidarité avec les mineur.e.s isolé.e.s, du Tarn et d'ailleurs.

Imprimerie spéciale - ne pas jeter sur la voie publique

**ON EST LÀ!**

**MARCHE**

**21**

**DES**

**SOLIDARITÉS**

**MARS**

**RENDEZ-VOUS à GAILLAC** Place de la Libération

- 12h Pique-nique tiré du sac
- 14h Départ de la Marche des Solidarités

À l'appel de

l'Association l'Antre d'Eux, du Collectif RESF, du MRAP

**SOUTIEN AUX MINEURS ÉTRANGERS**